

## **ETAT D'URGENCE SANITAIRE : TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·E·S POUR LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC**

Depuis une semaine, la mise en place de l'état d'urgence sanitaire a bouleversé nos vies quotidiennes, familiales, amicales, professionnelles. L'ensemble des services de la Préfecture, de la Justice, de l'Agence régionale de la santé (ARS), du Département, de la Région, du SDIS, des communes et intercommunalités, des offices publics de l'habitat, des services funéraires, a dû s'adapter pour assurer la continuité des services publics locaux.

C'est un immense défi que chacun et chacune d'entre nous a dû relever, pour s'adapter aux contraintes issues du confinement et en même temps répondre présent, à domicile depuis son ordinateur ou son téléphone, ou en présentiel pour ceux et celles dont l'activité ne peut être télétravaillée.

Une semaine pour inventer et mettre en place cette nouvelle organisation, c'est peu ! De nombreuses questions restent en suspens, notamment sur le manque de moyens de protection (masques, gel hydro-alcoolique) pour ceux et celles d'entre nous dont le travail est incompatible avec le confinement.

Le gouvernement s'est enfin décidé à suspendre l'application du jour de carence, dont le maintien était incompréhensible et source d'inégalité entre agents. Notre syndicat se félicite de cette décision pour laquelle la CFDT s'était fortement mobilisée.

Agents territoriaux, de l'ARS, des Ministères de l'Intérieur et de la Justice, salariés des offices publics de l'habitat, des syndicats des eaux ou des services funéraires nous apportons collectivement la preuve de notre capacité d'adaptation, de notre esprit de responsabilité, de notre engagement pour assurer la continuité du service public.

Les soignantes et soignants sont en première ligne de cette crise et nous voulons leur témoigner tout notre soutien. Mais nous voulons aussi dès à présent dire bravo et merci à chacune et chacun d'entre nous :

- Aux collègues présents auprès des personnes âgées, qui continuent à leur assurer une présence et des services quotidiens, indispensables à leur bien-être et à leur maintien en bonne santé.
- Aux collègues en charge des services sociaux, qui s'efforcent de trouver des solutions pour que le confinement n'aggrave pas la situation des plus fragiles et des plus précaires d'entre nous.
- Aux collègues en charge de la petite enfance, des écoles et du périscolaire, qui assurent la garde des enfants des soignantes et soignants.

- Aux collègues en charge des secours et de la sécurité, et notamment aux sapeurs-pompiers et aux policières et policiers nationaux et municipaux, qui veillent au respect des règles indispensables à la vie commune.
- Aux collègues qui permettent que la justice continue de fonctionner, car sans justice il n'y a pas d'état de droit.
- Aux collègues en charge des services supports, systèmes d'information, ressources humaines, finances, commande publique, logistique, bâtiments, qui s'activent pour que nos administrations continuent à fonctionner.
- Aux collègues en charge de l'état civil, dont l'activité témoigne que la vie continue, envers et contre tout.
- Aux collègues en charge du funéraire, des cimetières et crématoriums, dont la présence au service des familles en deuil est plus que jamais indispensable.
- Aux collègues qui organisent l'offre de restauration pour que des repas continuent à être servis à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin.
- Aux collègues en charge de la collecte des ordures ménagères, de la voirie, de la propreté et des espaces verts, qui veillent à maintenir en bon état les espaces publics communs à tous les habitants de nos territoires.
- Aux collègues qui permettent que l'eau et l'énergie continue d'être distribuées, et les transports publics de circuler.
- Aux collègues en charge du standard téléphonique, de l'accueil, du secrétariat, de la communication, qui, par téléphone, par mail, par internet ou sur les réseaux sociaux, répondent aux interrogations et aux inquiétudes de nos concitoyens.
- Aux collègues dont l'activité n'est pas considérée comme « essentielle » au regard de l'urgence sanitaire, mais qui néanmoins s'efforcent d'assurer la continuité de leurs missions, d'anticiper le retour à un fonctionnement normal, de prendre des nouvelles et de garder le lien avec chacun et chacune d'entre nous.

Merci à toutes et tous, ensemble, soyons fiers de nos services publics locaux. Chaque soir à 20h, en applaudissant les soignantes et soignants à nos balcons et nos fenêtres, c'est aussi toutes celles et tous ceux d'entre nous qui sont mobilisé·e·s que nous applaudissons.

### **Syndicat CFDT Interco33 de la Gironde**

[accueil@cfdt-interco33.fr](mailto:accueil@cfdt-interco33.fr)

*Le syndicat CFDT Interco33 regroupe, à l'échelle du département de la Gironde, les agents et salariés des collectivités territoriales et de leurs établissements, des Ministères de l'Intérieur et de la Justice, de l'Agence régionale de santé, des offices publics de l'habitat et des services funéraires.*

Syndicat Départemental CFDT Interco de la Gironde  
8 rue Théodore Gardère CS 91372 33080 BORDEAUX Cedex